

DEL2026042701

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DE LA VENDEE  
ARRONDISSEMENT DES SABLES D'OLONNE

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE TALMONT-SAINT-HILAIRE  
Conseil d'Administration  
27 avril 2026

L'an deux mille vingt six, le 27 du mois d'avril à 16 heures, le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de TALMONT-SAINT-HILAIRE s'est réuni en mairie, sur la convocation de Monsieur Maxence de RUGY, Président et sous sa présidence.

**Etaient présents:** Monsieur Maxence de RUGY, Madame Aline PETITGAS, Madame Françoise FERRAND-LE MAULF, Madame Louise FISCHER, Madame Guylaine GILLEREAU, Madame Francine MIGEON

**Excusés :** Madame Nadine ROBIN, Madame Marion TRICHET, Madame Nicole MARIE, Monsieur Jean-Yves LAUCOIN, Madame Bénédicte BRETECHE

**Pouvoirs :** Madame Nadine ROBIN donne pouvoir à Madame Aline PETITGAS  
Madame Marion TRICHET donne pouvoir à Madame Louise FISCHER

Convocation du 2 avril 2026

Nombre de membres : 11

Présents : 6

Suffrages exprimés : 8

**QUORUM : 6**

### 1) CCAS/ADMINISTRATION - Election du (de la) Vice-Président(e)

Monsieur le Président expose à l'assemblée que le Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF) stipule que « Dès qu'il est constitué, le conseil d'administration élit en son sein un vice-président » (article L. 123-6).

Le Vice-président aura pour mission de suppléer le Président pour assurer le bon déroulement des séances du conseil.

Le vice-président pourra recevoir des délégations de compétences du conseil d'administration sur certaines matières ainsi que des délégations de pouvoir et de signature du Président.

Après cet exposé ; il est procédé aux opérations de vote :

Le Président enregistre la candidature de Madame Aline PETITGAS

Le bureau de vote est constitué par la désignation de Madame Louise FISCHER (assesseur) et de Madame Françoise FERRAND-LE MAULF (secrétaire).

Les membres du conseil d'administration sont invités à voter à bulletin secret

### Election de la Vice-présidence

Le dépouillement du vote a donné le résultat ci-après :

Nombre de suffrages exprimés :	8
Nombre de bulletins blancs :	0
Nombre de bulletins nuls :	0
Reste, pour le nombre des suffrages exprimés :	0

A obtenu : 8 suffrages

Aline PETITGAS	8
----------------	---

Aline PETITGAS, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamée Vice-présidente et a été installée immédiatement.

**Pour extrait conforme au registre,  
A Talmont-Saint-Hilaire, le 27 avril 2026  
Le Président, Maxence de RUGY**

Certifiée exécutoire à compter du 27 avril 2026  
après transmission en Sous-Préfecture